

# La violence faite aux femmes en milieu conjugal : une peur qui perdure

Francine Ouellet, Marie-Christine Saint-Jacques and Jocelyn Lindsay

Volume 6, Number 2, 1993

Enjeux

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057750ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057750ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C. & Lindsay, J. (1993). La violence faite aux femmes en milieu conjugal : une peur qui perdure. *Recherches féministes*, 6(2), 39-64. <https://doi.org/10.7202/057750ar>

Article abstract

The purpose of this article is to describe some results of an evaluative study about a group treatment program for violent husbands. The authors compare the results of men and women about the declarations of violence, acted or suffered, one year after the end of the intervention program. In addition, they analyze the verbal content of women's discourses; this material comes from qualitative interviews with the wives of violent husbands. The main results are the following: 1) women acknowledge about three violent actions, while their husbands are confessing one; 2) they comment about the behavior and attitude changes they perceive in their husbands after the group treatment has ended; 3) and psychological violence becomes the main aspect of their verbal comments, in which fear is an unavoidable consequence. The victimization process is used as a theoretical frame of analysis which permits to understand this fear.

# La violence faite aux femmes en milieu conjugal : une peur qui perdure

Francine Ouellet, Marie-Christine Saint-Jacques et Jocelyn Lindsay

Le présent article vise à faire connaître le discours de femmes dont le conjoint a participé à un programme de traitement pour hommes violents. Ces données sont tirées d'une étude récemment terminée, dans la région de Québec, portant sur l'efficacité d'un tel programme de traitement (Ouellet, Lindsay et Saint-Jacques 1993).

Dans un premier temps, la recherche en elle-même sera présentée de même que ses objectifs, le programme évalué et la population à l'étude. Puis seront résumées les grandes constatations concernant l'efficacité du programme, en comparant les points de vue des hommes et des femmes; enfin, à l'aide de données qualitatives tirées d'entrevues effectuées auprès des femmes, nous tenterons de comprendre la peur, qui est une dominante de leur discours, sous l'angle de la victimisation.

## L'objet de l'étude

Notre recherche, dont une partie seulement sera traitée ici, visait à évaluer l'efficacité d'un programme de traitement pour conjoints violents. Trois dimensions ont été évaluées, soit l'effet du programme sur l'incidence des comportements de violence (physique, verbale, psychologique et sexuelle), sur l'attitude des participants à l'endroit des rôles des hommes et des femmes et sur l'estime de soi des participants. Comme dans toute étude d'évaluation de programme, nos objectifs de recherche collent aux objectifs d'intervention poursuivis dans le programme évalué.

De façon plus précise, ces objectifs étaient les suivants:

- auprès des participants :
  - 1) évaluer l'effet du programme de traitement sur l'incidence des comportements de violence physique, verbale, psychologique et sexuelle;
  - 2) évaluer l'effet du programme sur les attitudes des participants à l'endroit des rôles des hommes et des femmes;
  - 3) évaluer l'effet du programme sur l'estime de soi des participants;
- auprès des conjointes :
  - 4) évaluer, selon les conjointes des participants, la nature et l'ampleur des changements intervenus plus de un an après la fin du programme;
  - 5) comparer les déclarations de cas de violence faites par les hommes et celles de leur conjointe, à différents moments, soit avant le début du programme, tout de suite après et en suivi.

Pour ce faire, une méthodologie mixte a été privilégiée, soit une approche quantitative<sup>1</sup> pour répondre aux objectifs 1, 2, 3 et 5 et une approche qualitative pour l'atteinte de l'objectif 4.

Notons, par ailleurs, que l'originalité de notre étude tient à plusieurs facteurs. Tout d'abord, c'est la première étude québécoise en matière d'évaluation de ce type de groupe de traitement. Puis, les divers instruments utilisés pour la mesure des comportements de violence, dont la Conflict Tactics Scale (CTS) (Straus 1979), ont été appliqués aux deux partenaires, homme et femme, d'un même couple. Szinovacz (1983), qui a traité de l'application différenciée de cette échelle dans le domaine de la violence conjugale, a démontré que les données fournies par l'homme et la femme d'un même couple assurent plus de crédibilité que celles qui sont obtenues d'hommes et de femmes représentant leur propre sexe. Aucune étude, avant celle-ci, n'avait comparé les réponses des conjoints à la CTS. Les recherches actuelles démontrant que les hommes déclarent moins de violence que leur femme (Shepard 1985; Szinovacz 1983; Edleson et Brygger 1986; Browning et Dutton 1986; Edler 1988; Edleson et Grusznsky 1988; Eisikovits et Edleson 1989), et ce, tant en ce qui concerne la fréquence de l'acte violent que le type de violence et sa gravité, il devient alors absolument nécessaire de constituer des données comparatives hommes-femmes. Il est également essentiel de mettre en lumière dans quel sens est dirigée cette violence. On a eu malheureusement tendance à laisser croire, à l'occasion, que la violence dans un couple est partagée ou même que « les épouses violentes sont plus nombreuses que les maris violents » (titre d'un article du journal *Le Soleil*, 23 octobre 1992). Sans nier qu'une femme peut être violente, on oublie trop souvent l'aspect de la légitime défense, ce qui a fait d'ailleurs l'objet d'une réponse à l'énoncé précédent (Saint-Jacques, Lindsay et Ouellet 1992).

L'utilisation d'une méthodologie mixte (quantitative et qualitative) est un troisième élément qui particularise notre étude. Elle permet, d'une part, de nuancer les résultats chiffrés et, d'autre part, d'approfondir des dimensions non couvertes par les instruments utilisés.

- 
1. L'évaluation de l'efficacité des groupes de traitement pour conjoints violents soulève au départ un problème méthodologique de taille, à savoir l'impossibilité d'élaborer un devis d'évaluation expérimental. En effet, pour des considérations pratiques (population très difficile à rejoindre), mais surtout éthiques, nous ne pouvions laisser au hasard le soin de déterminer quels hommes pourraient avoir ou ne pas avoir droit au traitement. D'un autre côté, il est toujours avantageux en recherche évaluative, de recourir à une certaine forme de groupe de contrôle. C'est pourquoi un devis quasi expérimental, appelé « devis à cycles institutionnels récurrents » (Campbell et Stanley 1966), a été utilisé. Ce devis est constitué de deux devis non expérimentaux, soit: le devis avec groupe mesuré avant et après le programme et le devis avec groupe témoin statique. Il combine une mesure longitudinale, auprès du groupe expérimental, à plusieurs mesures transversales, auprès des différents groupes témoins. Ce devis est particulièrement approprié à l'évaluation de programme, offert sur une base continue, où il est impossible de recourir à l'utilisation d'un groupe témoin recevant pas de traitement.

Enfin, un dernier aspect et non le moindre, c'est la première étude dans laquelle s'expriment des femmes dont le conjoint participe à un programme de traitement. Ces femmes ne représentent pas plus de 10 p.100 des femmes suivies en maison d'hébergement ou par d'autres ressources du réseau. En demeurant au domicile conjugal, elles font plus souvent appel à leur réseau naturel pour une aide éventuelle, et ce, quand elles le font. Les répondantes à notre étude ne sont donc pas les femmes présentes dans des groupes d'intervention, ni celles qui ont parlé au nom des femmes violentées. Nous croyons ainsi pouvoir mettre en lumière des propos jusque-là maintenus silencieux.

## **Le programme évalué**

Le programme de traitement évalué est actuellement offert dans deux groupes, un sur la rive sud de Québec, le Service d'aide aux hommes agresseurs de la rive sud (SAHARAS), et l'autre sur la rive nord, le Groupe d'aide pour personnes impulsives (GAPI). Ces deux groupes s'appuient sur le même modèle théorique, offrent un programme identique et sont animés par des intervenants qui ont des formations semblables.

Ce programme d'intervention pour hommes agresseurs vise la cessation de tout comportement contrôlant, agressif et violent envers la partenaire, et ce, pour toute forme de violence, qu'elle soit physique, verbale, psychologique ou sexuelle ou encore envers les objets. Il recoupe et intègre différents éléments appartenant aux principales sources théoriques sur la violence conjugale. En effet, celle-ci est habituellement étudiée à partir de l'approche behavioriste cognitive, de l'analyse psychiatrique, de la perspective socioculturelle ou encore de l'approche profémiste. Le programme d'intervention dont il est question ici ne constitue pas une approche « pure » dans un sens idéologique. Actuellement, environ 20 p.100 des programmes de traitement pour conjoints violents aux États-Unis se définissent ouvertement comme féministes ou profémistes. Au Québec, Rondeau (1989) n'en a relevé qu'un sur les 15 en vigueur au moment de son étude. Warters (1991) constate aussi que la majorité des programmes préfèrent se centrer sur l'individu, ce qui a pour effet, à son avis, de reprivatiser le problème et s'inscrit nettement à l'encontre de la vision féministe. À ce sujet, Larouche (1987) souligne qu'il serait préférable que les hommes soient dirigés vers des programmes de traitement ayant une analyse féministe basée sur la reconnaissance que la violence est une pratique de domination de l'homme sur la femme. Cela permettrait une meilleure complémentarité des interventions menées auprès des femmes et des hommes et éviterait l'envoi de doubles messages.

## **La population à l'étude**

La population à l'étude se compose d'hommes manifestant des comportements de violence, qu'elle soit physique, psychologique, verbale ou sexuelle, à l'égard de leur conjointe. Ces hommes ont assisté à au moins une première rencontre individuelle visant à évaluer leur situation, que ce soit à GAPI ou à SAHARAS.

Par ailleurs, comme plusieurs auteurs et auteures (Shepard 1985; Edleson et Brygger 1986; Baum *et al.* 1978; Edler 1988) ont souligné des différences importantes dans les taux de violence rapportés par les hommes et par leur partenaire, nous avons aussi inclus dans la population à l'étude les conjointes des participants (ou ex-conjointes lorsque la séparation était récente).

Au total, 189 hommes ont participé à l'évaluation du programme de même que 49 conjointes. On ne saurait conclure que les 49 femmes rejointes sont représentatives de toutes les conjointes ou ex-conjointes. L'intention ne se situait d'ailleurs pas à ce niveau, mais était de rejoindre des femmes qui cohabitaient avec leur conjoint au moment de l'étude. Il faut aussi tenir compte du fait que le pourcentage d'hommes vivant sans partenaire varie de 8 à 40 p.100 entre les trois temps de mesure. Par ailleurs, à cause de l'importance accordée aux données de couple plutôt qu'aux données réunies, ont été considérées uniquement les situations où homme et femme d'un même couple ont répondu au questionnaire. Notons enfin qu'aucune procédure d'échantillonnage n'a été effectuée, puisque la recherche a été menée auprès de la population totale de notre étude.

## Quelques grandes constations<sup>2</sup>

Afin de bien situer les propos des femmes qui suivront, nous croyons opportun de présenter ici les grandes lignes des résultats quantitatifs obtenus eu égard à l'objectif 5, en comparant les mesures prises à différents moments du programme, et ce, tant auprès des hommes que des femmes. Rappelons brièvement que l'instrument de mesure était un questionnaire du type papier et crayon, subdivisé en cinq parties englobant l'ensemble des objectifs de l'étude. Outre les questions portant sur les caractéristiques des répondants et des répondantes et différentes variables associées à la cessation des comportements de violence conjugale, des échelles font partie intégrante de l'instrument, soit la CTS pour la mesure de la violence exercée, que nous avons complétée par l'élaboration de questions précises en rapport avec la violence psychologique et sexuelle, le Coopersmith Self-Esteem Inventory (Coopersmith 1967) pour la mesure de l'estime de soi ainsi qu'une échelle préparée, aux fins de notre étude, afin de mesurer les attitudes des hommes par rapport aux rôles des hommes et des femmes<sup>3</sup>.

Ainsi, dès la première mesure<sup>4</sup>, soit au temps « avant », un écart important se dessine entre les déclarations de cas de violence des hommes et

- 
2. Les résultats relatifs à cette comparaison des déclarations de violence hommes-femmes font l'objet d'une présentation plus détaillée à l'intérieur du chapitre 6 du rapport de recherche principal.
  3. Cet instrument, comme tous les autres, fait partie du rapport final (Ouellet, Lindsay et Saint-Jacques 1993).
  4. Cette mesure ne saurait être vue comme une mesure longitudinale, puisque trois groupes différents de personnes ont participé à ces diverses mesures. À titre indicatif, la première mesure a été effectuée auprès de 27 couples, la deuxième

celles des femmes (figure I). Tandis que les hommes font état d'un nombre moyen d'abus se chiffrant à 49, les femmes en déclarent trois fois plus, soit 150. Puis au temps « immédiatement après » le programme de 14 semaines, la situation prend une tout autre allure, puisqu'un consensus important apparaît entre les déclarations des hommes et des femmes, soit respectivement 35 et 38 abus. Enfin, six mois après la fin du programme, l'écart hommes-femmes a pratiquement repris son ampleur de départ (27 contre 73 abus). Aussi, et contrairement aux résultats obtenus par Poynter (1989), les taux de violence rapportés par les hommes et par les femmes ne sont pas devenus plus similaires au moment du suivi en comparaison avec le temps « avant ».

Si on examine les écarts entre les déclarations des femmes et des hommes selon le type de violence, il n'y a pas vraiment de constante. On observe tout de même, avant le programme, que l'écart le plus important se manifeste sur le plan de la violence psychologique et sexuelle. Au temps « après », l'écart le plus important apparaît dans les déclarations de violence sexuelle. Au moment du suivi, c'est sur le chapitre de l'agression physique que l'écart s'avère le plus important. Il demeure aussi passablement élevé en ce qui concerne la violence psychologique. Enfin, 18 mois après la fin du programme, les plus grandes différences entre les femmes et les hommes se situent sur le plan de la violence physique et psychologique.

La figure I illustre bien, outre l'absence de consensus entre conjoints (écart), que les hommes considèrent que leurs comportements de violence continuent de diminuer, même après la fin du programme, tandis que leur conjointe signale une diminution tout de suite après le programme, mais une augmentation six mois plus tard qui ne rejoint quand même pas le *taux* observé au temps « avant ». Aussi en arrive-t-on à deux types de résultats. D'un côté, les hommes démontrent que les effets positifs du programme se maintiennent, même six mois après le programme, tandis que les femmes font état d'une diminution au temps « immédiatement après » et d'une augmentation des comportements de violence dans les six mois qui suivent<sup>5</sup>.

Enfin, les résultats présentés dans la figure II permettent d'évaluer l'efficacité du programme en tenant compte uniquement du point de vue des femmes.

On constate donc, selon les répondantes, que tous les types de violence ont diminué après le programme et qu'à l'exception de la violence sexuelle ils réaugmentent tous six mois plus tard. Une mesure à plus long terme serait nécessaire afin d'évaluer si cette augmentation persisterait jusqu'à atteindre les taux d'abus manifestés avant le programme ou si la situation observée six mois après s'est stabilisée.

---

auprès de 10 couples, la troisième auprès de 7 couples et la mesure de contrôle, 18 mois après la fin du traitement, auprès de 14 couples.

5. Il n'est pas possible de comparer les taux de violence présentés ici à ceux qui sont enregistrés 18 mois après la fin du programme, la période de temps étant différente (6 mois contre 18 mois).

Figure 1

Comparaison du taux d'abus global déclaré par les hommes et les femmes à différents moments du programme

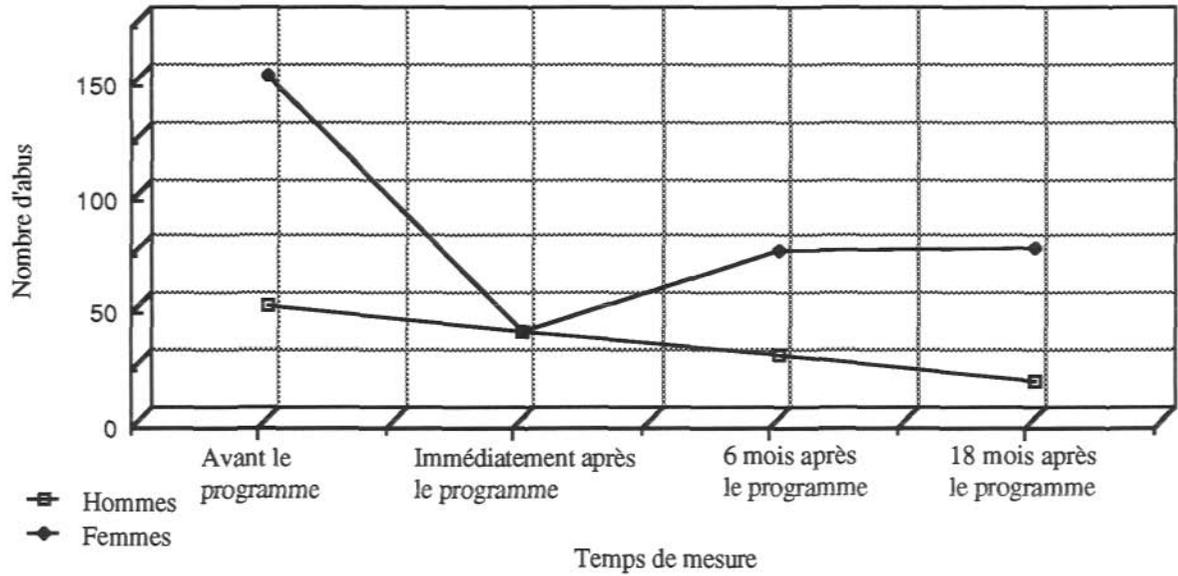
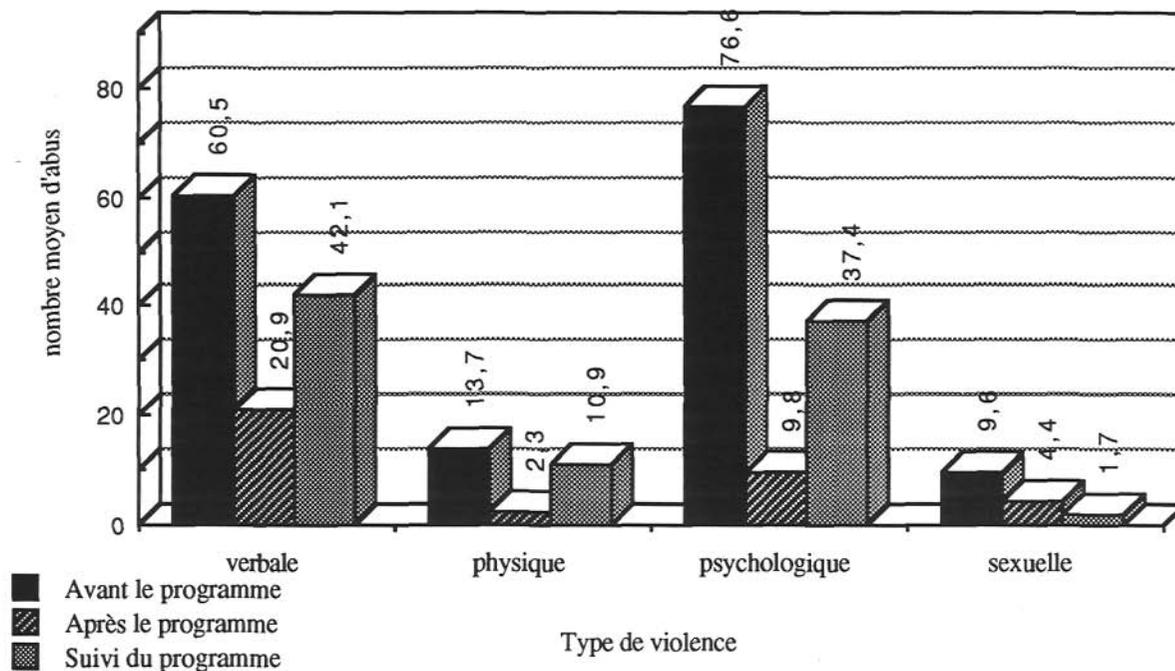


Figure II

Nombre moyen d'abus perpétrés à différents moments du programme, en tenant compte du type de violence, tel qu'il a été déclaré par les femmes



En résumé, l'efficacité du programme varie selon que l'on se base sur les déclarations des participants ou des conjointes. La comparaison des déclarations des femmes et des hommes a mis en lumière l'absence de consensus entre les deux sexes. Ainsi, suivant les déclarations des hommes, le programme fait diminuer toutes les formes de violence. Cette diminution persiste six mois après la fin, à l'exception de la violence verbale qui réaugmente légèrement et de la violence psychologique qui va jusqu'à dépasser le taux moyen d'abus enregistré avant le programme. D'après les déclarations des femmes, le programme contribue à réduire toutes les formes de violence, mais cet effet n'est que temporaire puisque les changements ne se maintiennent pas une fois le programme terminé, sans toutefois atteindre à nouveau les taux d'agression enregistrés avant le programme.

Cette absence de consensus va dans le sens de l'observation de Stets et Straus (1990) qui indiquaient que même si peu de différences apparaissent entre les déclarations des hommes et des femmes au sujet des comportements de violence dans une population normale, il en va autrement lorsque la population étudiée est en fait une population d'origine « clinique ». Bien qu'un consensus se soit installé après le programme, il ne s'est pas maintenu six mois plus tard. En outre, il est difficile d'attribuer ce manque de consensus à un type de violence en particulier. Des écarts importants dans les déclarations des hommes et des femmes sont apparus pour tous les types de violence et semblent avoir varié davantage en fonction du temps de mesure que de la forme de violence. Plusieurs explications peuvent être avancées pour expliquer ces différences. La minimisation des comportements de violence serait une attitude propre aux conjoints violents (Sonkin, Martin et Walker 1985; Edleson et Brygger 1986; Hale *et al.* 1988). On peut aussi faire l'hypothèse que, de par leur position de victimes, les femmes sont plus conscientes de la violence qu'elles subissent que ne le sont les hommes de la violence qu'ils imposent. Toutefois, nous croyons plus généralement que les différences observées dans les comptes rendus de violence des hommes et des femmes sont attribuables au fait que les hommes ont avantage à taire ou à minimiser les actes violents qu'ils posent. La désirabilité sociale tout comme les craintes que peut soulever le fait de s'incriminer soi-même sont autant de facteurs qui permettent d'expliquer les fausses déclarations de certains hommes.

## **Pour en savoir plus : le discours des femmes**

L'analyse des résultats du volet quantitatif de notre étude a clairement montré toute l'importance de recueillir le point de vue des femmes dans l'évaluation de l'efficacité des programmes de traitement pour conjoints violents. Par ailleurs, cette évaluation ne saurait se limiter à la quantification de ses effets sur les différentes formes de violence. Les recherches que nous avons recensées (Lindsay, Ouellet et Saint-Jacques 1991), de même que celles qui ont été inventoriées par d'autres (Ellis 1989), mettent en lumière l'importance accordée à la mesure des comportements de violence sous toutes ses formes. Mais la mesure du comportement violent, en termes de fréquence, même si elle est essentielle, s'avère incomplète. Incomplète en ce sens qu'elle ne permet pas de saisir comment se vit le « avant, pendant et après » le programme, pour la

femme, pour le couple, pour la famille tout entière. Une approche qualitative a donc permis d'examiner la perception qu'ont les victimes de la nature et de l'ampleur des changements intervenus à la suite du programme, de même que du contexte dans lequel s'inscrit la participation de leur conjoint au groupe de traitement plus de un an après sa fin.

L'objectif de ces entrevues étant d'évaluer, d'un point de vue qualitatif, l'effet du programme de traitement tel qu'il est perçu par les femmes, il devenait essentiel de rencontrer des femmes dont le conjoint a terminé sa démarche à GAPI ou à SAHARAS depuis un certain temps. Afin de faire partie de notre groupe, l'homme devait avoir achevé sa démarche depuis au moins 12 mois. De plus, nous n'avons pris contact qu'avec les seuls cas où le couple cohabitait ensemble et où la partenaire de l'homme était toujours la même qu'au moment précédant l'arrivée au programme. Enfin, mentionnons que nous n'avons cherché à rejoindre que les conjointes des participants s'étant présentés à leur rencontre de suivi ou ayant, à tout le moins, accepté de participer à notre étude, et ce, dans une perspective de comparaison hommes/femmes.

Au total, la situation de 24 hommes a été examinée. Il ressort de cet examen que sept d'entre eux sont maintenant séparés, deux ont une nouvelle partenaire, deux conjointes n'ont pu être rejointes, trois n'ont pu être vues dans les limites de temps nous permettant de les inclure dans notre étude et, enfin, une d'entre elles a refusé de nous accorder une entrevue. Ainsi, nous avons mené nos entrevues auprès de neuf conjointes.

Le matériel présenté ici repose donc sur l'analyse de ces neuf entrevues. Les lectrices et les lecteurs noteront qu'il n'y a eu aucun recoupement de données entre la partie quantitative et celle-ci, c'est-à-dire la partie qualitative. Toutes les entrevues ont été transcrites dans leur forme intégrale. Chaque entrevue comporte environ une cinquantaine de pages. Le corpus total comprend donc plus de 5 000 pages. Nous avons par la suite procédé à l'analyse de contenu du matériel recueilli. L'idée constitue l'unité d'enregistrement retenue ici. Le matériel a été analysé en tenant compte des thèmes constituant le schéma d'entrevue et il a été classé selon la dimension qu'il abordait. Dans un second temps, nous avons créé un système de sous-catégories permettant, sous chacune des idées, de rendre compte des propos des femmes.

La dernière partie de l'entrevue, qui nous préoccupe ici, portait sur les changements intervenus après la participation de l'homme au groupe de traitement. Les principales zones de changement examinées ont été la vie de couple, les relations avec les enfants et les comportements de violence. À l'intérieur de ce dernier thème, les questions de la représentation de la violence pour la répondante, du contrôle et de la peur ont aussi été abordées. Enfin, nous avons demandé aux femmes de nous parler des espoirs qu'elles entretenaient relativement à la participation de leur conjoint au programme de traitement et des modifications qu'elles souhaitaient voir apporter au programme.

La présentation qui suit rendra compte de la perception de la situation, des comportements et du vécu de ces femmes, plus particulièrement dans les 12 mois qui ont suivi la fin de la participation de leur conjoint à GAPI ou à SAHARAS. Juste avant d'aborder ces questions et afin de mieux situer les lectrices et les lecteurs, nous présenterons brièvement les neuf femmes qui ont accepté de partager avec nous leur vécu et souvent, il faut le dire, de douloureux souvenirs.

## Les caractéristiques des répondantes

L'âge des répondantes de notre étude varie de 22 à 49 ans. On remarque que la très grande majorité d'entre elles, sept sur neuf, ont des enfants qui n'ont pas encore quitté la maison. Le portrait de la famille dans laquelle elles vivent est varié. En effet, quatre femmes vivent en famille nucléaire, quatre en famille recomposée et deux en sont à une seconde union (sans enfant). Les conjoints de ces femmes ont terminé leur démarche à GAPI ou à SAHARAS depuis, au minimum, 13 mois, la moyenne se situant à 15,5 mois. Enfin, il faut noter que plus de la moitié des répondantes n'ont jamais cessé de cohabiter avec leur conjoint, tandis que la vie commune a cessé moins de 15 jours pour une répondante. Par ailleurs, trois femmes ont cessé de cohabiter avec leur conjoint un peu avant le début du programme pour recommencer à vivre avec lui vers la fin du traitement.

## Le vécu des femmes après le programme

### Les changements observés dans la relation conjugale et familiale

Comme il fallait s'y attendre, la majorité des changements relatés par les femmes sont liés aux attitudes et aux comportements du conjoint. On retrouve aussi certains changements intervenus davantage chez le couple ou même chez la femme. Par ailleurs, il ressort que, dans certains cas, les changements intervenus sont positifs, selon leurs propos, tandis que dans d'autres il n'y a eu que peu d'amélioration.

Dans le cas de changements, ils sont attribués parfois au fait que l'homme a suivi le programme de traitement:

GAPI a été pour beaucoup, et puis ça été une thérapie complète.  
(Annie)

Mais certaines femmes reconnaissent qu'il est difficile de déterminer quels changements sont imputables au programme de thérapie ou aux événements très bouleversants qui peuvent avoir mené l'homme à se présenter au groupe:

C'est difficile de dire que c'est juste GAPI étant donné qu'on a vécu toute la relation avec [liaison de l'homme avec une autre femme], comprenez-vous, c'est difficile de dire c'est juste GAPI. GAPI est peut-être arrivé au bon temps, je me dis des fois, la vie fait bien les choses. Ça dû être « timé » pour que ça arrive comme ça. (Nancy)

Une répondante, pour sa part, est tout à fait catégorique. Les changements qu'elle a pu observer chez son conjoint ne peuvent être attribués aux effets du programme:

Tout ce qui a changé, et je n'attribue pas ça à GAPI [...] O.K., mais c'est pas à cause de GAPI, c'est à cause que moi j'ai fait venir les policiers.  
(Ginette)

Même si les éléments de changements mentionnés se ressemblent d'une femme à une autre, cette modification n'a pas la même amplitude pour toutes. Certaines nous parlent d'un changement radical, tandis que d'autres se montrent plus nuancées dans leur appréciation du changement:

Je comprends donc, c'est le jour et la nuit [...] Le moins changé? Il a changé partout. (Annie)

Mais quand je dis que ça changé un peu, c'est juste que il est un peu plus tolérant, mais, c'est pas monté de beaucoup là, peut-être qu'il « pogne » moins vite un petit peu. (Marie)

Un type de changement souvent invoqué par les femmes (mis à part la violence, thème sur lequel nous reviendrons un peu plus loin), est le fait que l'homme parle davantage de ce qu'il pense et ressent et qu'il y a désormais de la place dans le couple pour les échanges d'idées. Ainsi, le programme semble avoir un effet sur l'apprentissage ou l'amélioration de la communication dans le couple:

Il s'exprime plus, il est plus capable aujourd'hui de s'exprimer sur ce qui a pas été et sur la façon dont il se sent. (Michèle)

Une plus grande communication, ça été le grand changement, avec plus de compréhension, ce qu'on sent, ce qu'on a à dire, nos peines, nos joies, n'importe quoi, il faut que ça se dise. (Madeleine)

On observe aussi chez quelques couples une position intermédiaire en ce sens que même s'il y a eu une amélioration, il subsiste tout de même certaines difficultés dans la communication. Enfin, pour certaines, la communication demeure un point majeur pour lequel aucun changement n'apparaît. Ce qui semble particulièrement ardu, ce sont les difficultés qu'éprouve le couple à s'entendre, à négocier, à faire consensus. Notons également l'incapacité de l'homme d'accepter que sa conjointe ait une opinion différente de la sienne:

Même quand on discute sur n'importe quoi, on n'est jamais d'accord sur rien, jamais, jamais, jamais d'accord sur rien. Alors, à un moment donné, on arrête la discussion. [...] mais quand moi je dis mon opinion et qu'elle est différente de la sienne, lui, il n'est pas capable de « matcher » avec mon opinion. (Marie)

Alors, t'es pas capable de rentrer en communication avec lui, t'es pas capable de t'asseoir, de négocier, et c'est encore comme ça [...] n'importe quel petit problème, on va prendre deux minutes, « ça c'est du tétage », « c'est de la Janette Bertrand », « c'est », tout y passe là. Alors, on fait n'importe quoi avec aucune prise de décision, c'est sur le moment, l'instinct, la promptitude. Il y a ça à faire, on va le faire, on se consulte pas, « c'est trop têteux ». (Ginette)

Un autre changement présenté par les femmes que nous avons rencontrées est lié à la prise de conscience de l'homme de sa violence:

Avant j'essayais d'en parler, il comprenait pas. C'était normal ce qu'il faisait. Maintenant il le sait que c'est pas bien qu'il fasse ça. (Rachel)  
 j'ai vu une prise de conscience chez lui, il ne soupçonnait probablement pas qu'il pouvait être violent, beaucoup d'hommes ne le soupçonnent pas. (Annie)

D'autres conjointes en arrivent au constat inverse. En effet, dans leur cas, elles considèrent que leur conjoint nie toujours ses comportements de violence :

Je crois pas que mon mari ait encore admis qu'il était violent. (Nancy)  
 pis il a encore cette pensée-là, la dénégation : « Pour moi, c'est elle qui est folle ». (Marie).

Parmi les nouveaux comportements adoptés par les hommes, Annie et Nancy ont indiqué que leur conjoint s'excusait parfois auprès d'elle. C'est là un comportement qui est apparu après le programme de traitement :

Il s'excuse de temps en temps. Avant ça, non, c'était toujours de ma faute. Avant ça, il ne s'excusait pas, il avait tout le temps raison. (Annie)

il était venu me trouver, il m'avait pris la main, puis il m'avait dit : « excuse-moi ». Ça avant, il ne faisait jamais ça : « Excuse-moi, je t'ai fait de la peine ». (Nancy)

Nous avons été à même de constater que les changements intervenus après la participation au groupe de traitement ne s'observent pas tous dans le comportement de l'homme, mais aussi chez leur conjointe. Ce sont d'ailleurs deux femmes, Annie et Madeleine qui, dans un premier temps, ont mentionné qu'un des principaux changements survenus est l'amélioration de la communication dans le couple. Ainsi, toujours dans cette lignée, Annie confie que son conjoint et elle se sont donné des règles de communication qui facilitent la discussion. Parmi ces règles, Annie, tout comme une autre répondante, Madeleine, mentionne le fait d'être moins « insistante » dans ses échanges d'idées avec son conjoint :

Je le laisse plus souffler qu'avant. Tu sais, avant ça, je lui tenais le jarret, je le serrais. [...] Bon, mets-en, ça pouvait durer des heures [les questions qu'elle lui posait]. Je ne comprenais pas moi qu'il pouvait être inconfortable là-dedans. (Annie)

j'ai appris moi aussi à stopper, tu sais. (Madeleine)

Enfin, Nancy a révélé qu'elle a cessé de protéger, socialement, l'image de son conjoint :

Là, j'ai arrêté, moi, même aux yeux de la famille, de l'« abriter », chose que je faisais avant. (Nancy)

En résumé, sur le plan des changements observés par les conjointes, il ne se dégage pas un portrait unique. En effet, des femmes ont constaté beaucoup de changements, d'autres aucun; dans certains cas, on attribue les changements survenus au programme, parfois non, et enfin, les modifications observées sont quelquefois jugées importantes et à d'autres moments, de peu d'ampleur. La même tendance se maintient dans l'observation du type de changements intervenus. Certaines répondantes parlent de l'amélioration de la communication, tandis que d'autres font état de problèmes persistants sur ce point. Quelques femmes considèrent que leur conjoint a pris conscience de sa violence, les autres ont l'impression qu'il la nie toujours. Pour un certain nombre, le programme a favorisé l'apparition de nouveaux comportements chez leur conjoint, comme celui de s'excuser.

Enfin, le programme semble aussi avoir eu des effets sur le comportement des femmes, alors qu'elles ont indiqué avoir modifié certaines de leurs attitudes, sur le plan de la communication ou dans l'abandon de comportements visant à protéger l'image sociale de leur conjoint. Ces derniers changements ne peuvent pas vraiment être attribués au programme, mais bien plus au fait de vivre avec quelqu'un qui est lui-même en processus de changement. De même, les événements qui entourent la décision d'un homme de se présenter à un programme de traitement, événements qui placent souvent la famille en situation de crise, créent une période propice à l'instauration de certains changements.

### **Les changements relatifs à la situation de violence.**

Examinons maintenant les changements perçus par les femmes sur le plan de la violence, telle qu'elle se vit plus de un an après la fin du programme. Il ressort principalement des entrevues que les effets du programme sur les comportements de violence de l'homme varient passablement d'un individu à un autre. Ainsi, en ce qui concerne la violence physique chez ces couples, 3 femmes ont affirmé que cette forme de violence à leur égard avait complètement disparu (mais qu'elle persiste un peu envers l'enfant de l'une d'entre elles). Par ailleurs, une femme, tout en n'étant plus violentée physiquement, reçoit des menaces de violence physique de la part de son conjoint. Deux des neuf femmes rencontrées sont actuellement violentées, dont l'une sévèrement. Il s'agit là d'un comportement qui avait pourtant cessé depuis que cet homme avait terminé le programme (soit 18 mois) et qui venait de reprendre quelques jours avant l'entrevue. Enfin, trois femmes ne sont pas violentées physiquement et ne l'ont d'ailleurs jamais été, tandis que l'enfant de l'une d'entre elles est, très occasionnellement, violenté par le père.

Du côté de la violence psychologique, trois femmes ont indiqué que ce type de violence avait beaucoup diminué. Dans un cas, cette forme de violence s'est aggravée, et dans trois cas, les conjointes n'ont observé que peu de changements. Deux femmes n'ont pas fait mention de cette forme de violence.

La violence verbale a beaucoup diminué selon quatre des neuf répondantes. Elle a par ailleurs disparu complètement dans deux situations, tandis qu'elle s'est aggravée dans un cas. Une femme a précisé qu'il n'y avait jamais eu de véritable changement sur le plan de la violence verbale depuis la thérapie. Enfin, une autre a confié que cette forme de violence avait légèrement diminué durant la thérapie, mais qu'elle reprenait actuellement sa fréquence

d'avant. Et, sur le plan de la violence sexuelle, trois femmes ont dit ne pas être victimes de cette forme de violence, tandis que les six autres n'en ont pas fait mention.

Nous avons voulu approfondir le thème de la violence psychologique dans deux de ses manifestations les plus difficiles à saisir et à évaluer: la peur que l'homme peut chercher à entretenir chez sa conjointe et le contrôle.

Dans leur recension des écrits, Eisikovits et Edleson (1989) ont signalé que l'examen des comportements de violence adoptés par l'homme est insuffisant pour conclure au succès d'une thérapie. En effet, il est difficile de tirer des conclusions sur l'efficacité d'un programme sans tenir compte du climat de peur dans lequel peut vivre une femme violentée, même une fois que les comportements de violence physique ont cessé. Ils citent à l'appui l'objection de Hart (1988) selon laquelle éliminer la violence de la vie d'une femme ne chasse pas nécessairement la terreur qu'elle ressent. D'ailleurs, selon plusieurs études, même si la violence physique a été éliminée, plusieurs conjointes continuent de subir de sévères menaces (Eisikovits et Edleson 1989). C'est en ce sens que nous avons demandé à nos répondantes si elles avaient encore peur de leur conjoint et, si oui, de nous expliquer ce qui nourrissait leur peur.

La majorité des femmes ont confié avoir encore peur de leur conjoint, mais elles insistent davantage sur les moyens qu'elles se sont donnés ou sur les attitudes et les comportements qu'elles adoptent afin de contrôler leur peur. Il peut s'agir de la dissimulation de faits qui pourraient amener le conjoint à être à nouveau violent, de l'affirmation de soi, du fait de se convaincre que si le conjoint est à nouveau violent, ce sera la « dernière fois et qu'il va payer pour ». Ces moyens peuvent même aller jusqu'à prévoir des façons de se défendre physiquement :

Oui, j'ai peur, mais moi je l'affronte. Ma peur c'est de l'affronter, c'est comme ça que je réagis. Je ne suis pas capable d'être la personne qui va comme ça, tu sais, toute peureuse, alors, pour moi, si admettons il fait quelque chose qui me fait peur, il faut que je l'affronte parce que sinon [hésitation] je serai pas capable, sinon je vais m'écraser par terre, ça sera pas compliqué. Pour moi, aussitôt qu'il devient agressif, c'est comme si il y a quelque chose dans mon cerveau qui disait : « il faut que tu l'affrontes, il faut que tu montres que tu n'as pas peur de lui ». Alors, moi je l'affronte, et en l'affrontant, ça le met deux fois plus en maudit, tu sais. (Marie)

Oui, mais ma peur, elle est moins grosse qu'avant. Parce que je me dis, ce qui peut m'arriver, c'est sûr, qu'il peut me blesser physiquement, etc., mais là je sens que je lui donnerai plus de chance. Je me dis : « j'aurai ça, d'accord, mais là la justice je vais y aller à fond de train ». (Ginette)

J'ai pris l'arme à feu, je l'ai cachée sous le lit pendant deux jours. Je pense que s'il était revenu aux coups j'aurais présenté l'arme à feu, elle n'était pas chargée, mais juste pour lui faire peur. Les balles étaient loin, c'était même pas dans la même pièce. Mais j'ai caché ça parce que je ne sais pas. (Caroline)

Une de nos répondantes, qui craint que son mari ne soit à nouveau violent physiquement envers son enfant, a choisi comme moyen de devancer l'action de son conjoint. Ainsi, elle cherche à limiter les interactions de ce dernier par

rapport à son enfant, en préférant le contrôler ou le punir elle-même. Aussi, la peur qu'elle ressent toujours devant les « pertes de contrôle » qu'elle redoute constamment chez son conjoint l'amène à agir à la place de l'autre. Ce type de transfert nous pose à tout le moins comme chercheuses et chercheurs la question suivante : comment peut-on juger de l'efficacité d'une démarche si les situations qui pourraient démontrer que l'homme a trouvé d'autres moyens que la violence pour intervenir auprès de l'enfant n'existent plus ?

Quand je vois que X [l'enfant] le fatigue, c'est moi qui vais au devant de X, et qui crie. Non, j'aurais agi de la même manière si X je le trouve pas correct, mais bien souvent je le fais pour éviter que l'autre y aille. Je vais le faire moi-même, parce que lui, je sais qu'il est incontrôlable si il touche, moi je peux me contrôler. (Rachel)

Enfin, c'est chez Caroline que la peur d'être à nouveau violentée s'avère la plus aiguë :

C'est parce que avant que je prenne des médicaments, avant que j'aie vu un psychiatre, j'avais toujours peur de mon époux, tout ce que je faisais, je sentais que c'était pas correct, je vivais toujours sur la crainte, je fonctionne quand il n'est pas dans la maison. Mais quand il est là, je ne marche plus, je ne marche plus. (Caroline)

La peur du conjoint ne touche pas que les femmes qui craignent la violence physique. Comme en témoigne Louise, on peut craindre de souffrir à nouveau moralement :

c'est pas vraiment la peur de « manger la volée » parce que ça, j'en ai jamais eue, mais c'est la peur de je ne sais pas quoi au juste [...] Je pense que j'ai plus peur d'être blessée, d'être redétruite. (Louise)

Nous avons, dans un second temps, tenté de comprendre ce qui nourrit cette peur, afin de déterminer si cette dernière est due aux comportements actuels du conjoint ou au passé de violence vécue. Certaines femmes ont dit que c'est la façon actuelle d'agir de l'homme qui suscite leur crainte :

Oui, c'est sa façon de me regarder, sa façon d'agir, en faisant toutes sortes d'affaires, mais c'est ça, il va se monter, il va se tenir plus droit naturellement, tu vas lui voir les yeux, les yeux sont vraiment comme attaquants [...] Il te regarde, il ne parle pas nécessairement, mais tu le vois dans son regard, tu sais que si tu lui tapes sur les nerfs que ça va être laid. (Marie)

Je sens qu'à un moment donné il n'est pas bien, mais est-ce qu'il va être violent cette journée-là, je ne peux pas le dire, c'est instantané. (Ginette)

Rachel, de son côté, devient craintive lorsqu'elle sent que son enfant commence à agacer son conjoint. Mais sa peur se retrouve dans un cercle vicieux où elle est convaincue que si l'homme, « pareil à l'animal », sent qu'elle a peur, il deviendra violent. On perçoit d'ailleurs, dans son propos, la part de

responsabilité qu'elle s'attribue quant au fait que son conjoint demeure violent ou non :

Oui, parce que tu l'attires hein, veut, veut pas, si tu as peur de quelque chose, tu l'attires. Pour la violence, c'est la même affaire, si j'ai peur qu'il soit violent avec X, ça va encore arriver. Alors, c'est moi qui doit débobiner aussi, faut qu'il décroche finalement. Faut que je décroche moi aussi de ce qui s'est passé. Tu sais si lui il dit qu'il parle de son ex-violence c'est parce qu'il ne veut plus en avoir. (Rachel)

La peur que ressentent les femmes à l'égard de leur conjoint ne vient pas nécessairement de l'attitude présente de l'homme. Elle peut aussi être nourrie par les souvenirs et par la crainte de la récurrence. La peur est également liée au message donné par les intervenants, à savoir que le programme de traitement n'est pas une panacée contre la violence. Enfin, comme les femmes vont surtout chercher de l'aide dans le réseau informel, on peut penser qu'elles sont moins bien préparées pour faire face aux changements intervenus depuis la participation de leur conjoint au programme. Malgré tout, il ne faut pas perdre de vue que certaines des femmes que nous avons rencontrées continuent d'avoir peur de leur conjoint parce que ce dernier agit de manière à entretenir cette peur.

La violence psychologique prend souvent la forme d'un contrôle des activités de la femme par son conjoint. Il vise généralement à l'isoler socialement et à lui donner l'impression qu'en dehors de lui elle est dépourvue de moyens. De manière concrète, l'homme cherche à contrôler les personnes que côtoie la conjointe, la manière dont elle dépense l'argent (cela fait référence au concept de plus en plus utilisé de violence économique), la façon dont elle s'habille, ce qu'elle fait, où elle va, etc. Nous avons demandé aux femmes si leur conjoint était « contrôlant » et si cette situation s'était modifiée après le programme de thérapie.

Tout d'abord, il ressort des propos des femmes que tous les hommes qui choisissent d'aller en thérapie ne sont pas nécessairement perçus comme « contrôlants ». Par ailleurs, le programme semble favoriser chez certains une diminution du contrôle de la conjointe:

De ce côté, je pense que ça a changé à 90 p.100. (Annie)

Ça, c'est beaucoup moins pire que c'était. (Louise)

Cependant ce changement n'est pas observable chez tous les hommes, puisque d'autres femmes ont indiqué que le contrôle a diminué un peu et, quelquefois, pas du tout:

Oui, parce que s'il ne me donne pas la permission de prendre vingt piastres pour aller dépenser et que je vais le prendre sans lui demander, ça ne sera pas drôle. (Marie)

Par ailleurs, si on examine le degré de contrôle qui prévaut actuellement, encore une fois, il varie de l'absence de contrôle chez certains à beaucoup de contrôle chez d'autres :

mais « contrôlant » envers moi, pas vraiment. (Rachel)

Toujours, toujours, mais il y en a à tous les jours, c'est quotidien sur tous les niveaux, tous les aspects, n'importe quoi. (Ginette)

Deux conjointes ont aussi expliqué que le contrôle provenant du conjoint est variable. Une journée, il désire tout contrôler et le lendemain, il ne s'occupe plus de rien, laissant tout entre les mains de sa conjointe :

Il contrôle? C'est par périodes. Parfois, il veut tout contrôler, là, c'est l'enfer. Et après qu'il se soit enlevé, « désenligné » comme on peut dire, enlevé son paquet de stress ou alors que sa violence verbale ou physique soit sortie, bien là, il met tout ça entre mes mains. (Caroline)

En dehors de ces formes les plus concrètes et visibles, le contrôle de l'homme sur sa conjointe est souvent insidieux et difficile à démontrer, comme en fait foi cette répondante:

Il a pris la mauvaise habitude de tout placer dans la maison. Alors, moi je ne peux rien placer comme je le veux. Exemple, tu mets tes boucles d'oreilles à quelque part sur un bureau, etc., les boucles d'oreilles étaient disparues, il avait mis ça dans une petite boîte, puis la petite boîte dans un tiroir. Autre forme de contrôle, je place la vaisselle dans le lave-vaisselle, ouvre le lave-vaisselle : "ça-tu de l'allure comme c'est placé de façon illogique ». Déplace la vaisselle. C'est subtil, tu sais, tu vas pas dire ça à une voisine, à quelqu'un, elle, a va dire : « es-tu folle? ». Des peccadilles de la vie, et c'est comme ça. Me retrouver la semaine passée où tous mes produits de maquillage et de nettoyage de la figure ne sont plus là. Ni mes serviettes sanitaires, ce n'est plus dans la salle de bains. Il a décidé de mettre ça dans sa chambre, la mienne parce qu'on fait chambre à part : « Oui, alors tout ça c'est dans ta chambre », ça été lancé comme ça. T'arrives toute surprise, tu dis : « où il est le démaquillant pour les yeux, où sont mes serviettes sanitaires? » C'est plus là, tu fais les armoires, les tiroirs, c'est plus là. Alors, tu lui dis : « tu ne me contrôleras pas. C'est installé là, j'en ai besoin tous les jours, le matin et le soir, ils sont là à la portée de la main, etc. » Il te répond : « t'es une fille malpropre, tu te laisses traîner », etc, etc. Moi, je trouve que ça, c'est contrôler. Quand tu considères que t'es pas malpropre en tout cas. (Ginette)

Tout comme pour la question de la peur, les femmes adoptent des attitudes et ont recours à différents moyens pour se soustraire au contrôle de leur conjoint. Une des attitudes consiste à ne jamais accepter la moindre forme de contrôle et à la dénoncer sur-le-champ, ce qui est une forme d'affirmation de soi, d'affirmation de ses valeurs:

Je pense qu'il se fait violence pour ne pas contrôler, mais il a un petit côté « contrôlant ». Si je le laissais faire, il surveillerait tout le temps [...] Bien, je le dénonce, je le dénonce tout de suite. À un moment donné, je suis arrivée, il était dans une poubelle : « qu'est-ce que tu fais là toi? », « bon, je regardais, il avait l'air de traîner une facture ». J'ai dit : « ôte-toi dans les poubelles ». (Annie)

Par ailleurs, une autre femme, dont le conjoint est très « contrôlant », a plutôt tendance à dissimuler ses faits et gestes afin d'échapper à ce contrôle:

C'était comme ça aussi avant. Puis là, ça arrive encore assez souvent, mais quand je veux vraiment pas qu'il sache avec qui je parle, je m'arrange pour faire mes appels quand il n'est pas là [...] Il va finir par le savoir, mais je vais passer ça sur des affaires qu'il faut que j'achète, tu sais, parce que, il aime bien ça voir où est mon argent, qu'est-ce que je fais avec, mais je ne lui dis pas tout ce que je fais parce que si je lui disais tout, je l'entendrais chialer. (Marie)

Ainsi, certaines femmes n'ont plus peur de leur conjoint et ne se sentent pas contrôlées par lui, tandis que d'autres continuent de percevoir ces deux formes de violence psychologique. Cela tend à confirmer le point de vue de plusieurs chercheuses et chercheurs à savoir que les programmes de traitement, dans leur forme et leur approche actuelles, sont moins efficaces à éliminer la violence psychologique que la violence physique (Edleson et Grusznski 1988; Edleson et Syers 1989).

### **Les attentes entretenues par rapport au programme**

Une critique fréquemment formulée à l'égard des programmes de traitement pour conjoints violents est qu'ils font naître beaucoup d'espoir chez les femmes. Cela ne transparait cependant pas tellement des propos des femmes que nous avons rencontrées. En effet, elles ont confié n'entretenir aucun espoir par rapport au fait que leur conjoint suivait un programme de traitement:

Absolument, il n'y en avait pas du tout, du tout. Je n'en avais pas [...] C'est resté dans mon esprit clair, il y allait pour lui, il n'y allait pas pour nous deux. (Annie)

Hmm, non, je n'en avais pas. Je n'avais pas d'attentes, parce que je m'attendais pas à ce qu'il change du jour au lendemain, c'est impossible. (Madeleine)

On peut toutefois s'étonner de ces propos lorsqu'on sait toute l'énergie que ces femmes ont mis à convaincre leur conjoint d'aller suivre un programme de traitement. Rappelons ici que, dans la grande majorité des cas, les hommes ont accepté d'aller en traitement à la suite d'un ultimatum de leur conjointe. Peut-être que cette absence d'espoir au début du programme vient du fait que plusieurs des hommes ont choisi d'aller consulter au moment où la conjointe allait prendre la décision de partir. Il apparaît toutefois que, même sans espoir, cette démarche est suffisamment importante aux yeux des femmes pour qu'elles acceptent de reprendre ou de continuer la vie commune par la suite. Il est alors plus difficile de comprendre que ce type de programme ne soit pas porteur d'espoir chez elles.

Du côté des femmes qui avaient des attentes relativement à la participation de leur conjoint au programme de traitement, ces espoirs tournent autour de deux dimensions principales. La première concerne la cessation de la violence:

Bien, c'est la violence, il fallait que ça arrête. C'était ça, il fallait que ce soit radical. (Michèle)

Toujours sur le thème de la violence, bien avant l'arrêt de ce type de comportement, certaines femmes espéraient que leur conjoint prendrait conscience que l'on peut être violent sans nécessairement battre sa conjointe:

Bon moi, j'espérais qu'il prenne vraiment conscience qu'il était violent, qu'il avait un problème [...] Qu'il admette aussi que la violence c'était pas juste la grande claque dans la face. (Louise)

La seconde dimension pour laquelle les conjointes entretenaient de l'espoir est l'augmentation des habiletés de communication de l'homme:

Qu'il soit capable d'exprimer ses émotions. (Ginette)

Bien, j'espérais qu'il apprenne un peu à parler, parce que c'était de là que venait son problème. (Rachel)

Finalement, c'est seulement chez Marie que nous avons trouvé l'espoir que le programme de thérapie transforme en profondeur son conjoint:

Mais je pensais vraiment que ce serait beaucoup mieux que ça. Plus comme j'avais dit tantôt, plus en profondeur [...] Oui, que ce serait plus le gars qu'il est, tu sais, je dis pas un homme neuf parce que ça se peut pas là, qui soit vraiment autrement là. (Marie)

Enfin, si on compare les attentes à ce qui a résulté de la thérapie, le portrait est très partagé. Ainsi, certaines femmes se disent contentes, d'autres plus ou moins contentes et un dernier groupe se dit carrément déçu. Il apparaît clairement que plusieurs femmes entretenaient un idéal impossible. En effet, il était peu probable qu'un programme de l'envergure de celui qui a été évalué ici (14 semaines de thérapie, rappelons-le), puisse avoir un effet qui dépasse de beaucoup l'arrêt des comportements de violence. Par ailleurs, le programme met la priorité sur deux cibles d'intervention : l'homme et les comportements violents qu'il adopte. Il est encore une fois utopique de croire que d'autres dimensions, comme la communication dans le couple ou d'autres aspects de la vie conjugale, puissent être ciblées, voire modifiées, en si peu de temps.

Le volet qualitatif de notre étude avait pour objectif d'examiner l'effet du programme tel qu'il a été perçu par les femmes. Il est assez difficile de tenter de répondre à cette question. En effet, il ne se dégage pas une tendance, mais bien des tendances. Ainsi, et comme nous l'avions observé dans la partie quantitative, le programme a des effets que certaines jugent positifs, tandis que, pour d'autres, ils sont plutôt négatifs. Mais si une seule grande constatation devait être tirée de toutes les entrevues que nous avons menées, c'est, qu'à une exception près, nous n'avons rencontrée aucune femme qui nous soit apparue

heureuse. Elles avaient peut-être beaucoup misé sur le changement sans tenir compte que l'on ne peut rien changer aux souvenirs.

## Une piste d'interprétation : la victimisation

Précisons tout d'abord que les quelques constats que nous établissons ici sont inspirés uniquement des propos des femmes rencontrées. Ainsi, il ne saurait être question de remettre en cause une donnée fort importante, à savoir que le programme évalué a effectivement contribué à faire diminuer la violence, particulièrement la violence physique. Il faut cependant reconnaître que si, d'un point de vue objectif, la situation de violence vécue par la plupart d'entre elles s'est modifiée, d'un point de vue subjectif, toutes ces femmes, sans égard aux expériences passées de violence, continuent d'avoir peur de leur conjoint.

Ces femmes ont peur de la récurrence, comme si le passé était garant du présent. Elles craignent que la violence qu'elles ont subie ne se déplace, vers leur enfant, par exemple. Elles ont peur non seulement de la violence physique, mais peur également d'être « redétruites » comme l'a si bien mentionné l'une d'entre elles. Elles ont aussi peur du regard du conjoint, peur qu'il sente qu'elle a peur, bref, elles ont peur d'être de nouveau une victime. La nature des relations avec le conjoint s'étant modifiée dans la plupart des cas, comment expliquer, d'une part, qu'elles continuent d'avoir peur et, d'autre part, qu'elles fassent le choix de demeurer dans une telle situation? À ce sujet, nous croyons qu'une réflexion sur le thème de la victimisation peut être éclairante : « Fondée ou non, générale ou focalisée, la peur est l'émotion la plus communément exprimée par les victimes » (Baril cité dans Parent 1990 : 64).

On entre donc ici au cœur même de la victimisation, car, selon Cusson (1990), l'estimation du risque, qui provoque cette peur, est la conséquence directe du risque réel de victimisation. Il soutient donc à ce sujet que « peur et victimisation sont en interaction réciproque : plus on a peur, plus on est prudent, ce qui fait baisser la probabilité de victimisation » (Cusson, 1990 : 89). Cependant, il faut bien resituer ce concept dans les écrits portant sur la victimologie, écrits qui sont, de prime abord, du ressort de la criminologie.

Selon Parent (1990 : 47), la « victimologie, comme discours structuré sur les victimes et les victimisations, est née, il y a près de 50 ans, avec Von Hentig, en 1948, mais ce n'est que tout récemment que la recherche et le discours se sont détournés un peu de l'infracteur pour se préoccuper davantage de la victimisation sous toutes ses formes, de ce qu'on a appelé la victimisation secondaire ». En effet, selon Gariépy et Rizkalla (1983), la victimologie des années 1980 s'est penchée sur trois aspects relatifs aux victimes. Le premier aspect concerne la participation de la victime au crime lui-même; le deuxième est celui de son intervention, par l'entremise d'une plainte, dans le processus judiciaire et, enfin, le troisième aspect à l'étude en victimologie est le statut comme tel de la personne victimisée. Bref, tout comme la criminologie a constamment tenté de faire des profils d'individus manifestant de l'agressivité et d'étudier les divers comportements des personnes s'adonnant à la criminalité ou à la délinquance, la victimologie s'est réapproprié ce mode de recherche en l'appliquant, cette fois-ci, aux victimes.

L'un des dangers, dans ce type d'analyse centré, entre autres, sur des variables personnelles ou démographiques associées au risque, consiste à voir la victime comme un élément déclencheur direct du crime (Brown, Esbensen et Geis 1991 : 32). Cette idée était d'ailleurs présente dans le discours de Timme et Norman, dès 1983:

L'idéologie selon laquelle la victime a une part de responsabilité dans la violence qu'elle subit ne blâme ni la structure de la société ni le contrevenant individuel. De ce fait, elle blâme la victime comme ayant précipité le crime. En conséquence, cette idéologie protège non seulement une société criminogène capitaliste, actuellement en crise, d'une critique politique, mais elle légitimise aussi son système de justice criminelle défailant et désorienté. (Timme et Norman cités dans Parent 1990 : 61).

La question du risque et celle de la précipitation au geste violent ont donc heureusement été réinterprétées à la lumière d'une analyse féministe. Déjà, en 1978, Becker et Abel disaient:

La victimisation des femmes par les hommes semble liée directement à notre société sexiste dans laquelle la suprématie mâle doit être maintenue à tout prix. La forme prise par la victimisation varie d'une discrimination subtile à grossière dans les pratiques salariales jusqu'à des assauts physiques et sexuels flagrants sur les femmes. (Becker et Abel cités dans Chapman et Gates 1978 : 49).

Sans cette analyse féministe, qui constitue une analyse sociopolitique des conditions de vie des femmes, la victimisation demeurerait un processus interne et son analyse serait réductionniste. Le discours féministe sur la victimisation a été repris par les théoriciennes et aussi par les intervenantes féministes. Le groupe « La riposte des femmes » (1984), entre autres, a offert ce nouvel éclairage sur la problématique de la violence faite aux femmes, éclairage qui a permis de redéfinir la victimisation comme « un processus qui nous amène à tolérer la violence [...] dès notre enfance, on apprendra à développer un seuil de tolérance à la violence très élevé et à développer la perception que, quoi que nous fassions nous n'avons pas de contrôle sur notre vie, que nous ne pouvons pas améliorer notre situation, que nous sommes perdantes d'avance; ce qu'on appelle le sentiment d'impuissance » (Gaumond et Lemieux 1991 : 41).

Le discours féministe permet ainsi de voir le processus de victimisation comme étant non seulement lié à l'acte même de violence subie, mais bien à l'histoire et à l'apprentissage des rôles appris, soit les rôles féminins stéréotypés. (Larouche et Gagné 1990 : 29-30) commentent par ailleurs largement cette affirmation sur les stéréotypes en abordant la question du risque de façon multidimensionnelle. Elles classent donc parmi les *incitateurs* de violence envers les femmes l'enseignement des stéréotypes traditionnels dans les écoles, la famille, les médias, etc., parmi les *renforceurs*, l'allégeance aux stéréotypes masculins chez l'homme et l'intégration de la notion de pouvoir et parmi les facteurs qui augmentent la *tolérance des victimes* à la violence, elles mentionnent l'intégration des stéréotypes féminins.

Dans le discours des femmes présenté précédemment, ne retrouvons-nous pas en partie cette impuissance, cette tolérance implicite à la violence qui

peut même aller jusqu'à une modification d'attitudes ou de comportements personnels?

En effet, les femmes se disent capables de détecter les situations de contrôle ainsi que ce qui nourrit leur peur (l'agir actuel du conjoint, l'agir d'un père violent devant un enfant qui le dérange, les souvenirs, la crainte de la récurrence). Par ailleurs, ce sont elles qui créent les moyens pour contrer cette peur: tantôt elles dissimulent des faits au conjoint, tantôt l'affrontent, en camouflant une certaine impuissance, ou encore elles devancent l'agir violent du conjoint provoquant ainsi un transfert de cet agir. Bref, elles sont prêtes à modifier leurs propres attitudes pour bloquer un éventuel agir violent du conjoint. L'extrait qui suit est, à ce propos, très révélateur :

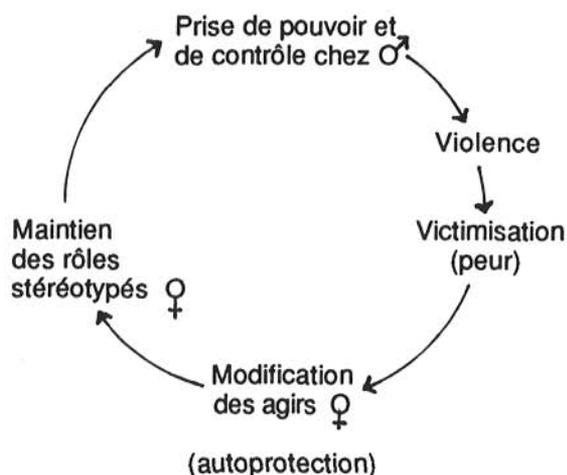
J'ai eu peu de menaces physiques. Les menaces que j'ai subies ont été verbales et morales. Elles me faisaient perdre la tête au point de me blesser moi-même physiquement pour cesser de souffrir moralement. Les menaces verbales qui nous font souffrir moralement nous hantent de peurs, d'incertitudes et de craintes sans savoir si cela va arriver un jour. Il est très difficile de vivre dans la peur, l'incertitude et la crainte dues à une autre personne, on se sent obligée et limitée à notre façon d'agir pour que lui n'agisse pas.

À partir de tout cela, certaines femmes risquent d'opter pour une forme d'affirmation devant le problème plutôt que devant l'agresseur. « L'affirmation est un mode de communication qui permet de se privilégier » selon Larouche (1987 : 220), mais elle doit permettre aussi « la revendication d'un pouvoir comme individu » et l'élimination de « la soumission, l'oubli de soi ainsi que la domination et la servilité » (Larouche 1987 : 223). Nos répondantes disent aussi adopter maintenant des règles de communication différentes, elles se font moins insistantes auprès de leur conjoint, moins protectrices, etc., bref elles intègrent, malgré elles, une part de cette responsabilité dans la situation de violence.

N'est-ce pas là un exemple du développement de stratégies de survie, ce que Cusson (1990 : 88) appelait l'« autoprotection dans le processus de victimisation »? Les femmes violentées cherchent des solutions de rechange moins coûteuses que la violence. Elles acceptent de payer le prix d'être le bouc émissaire, conscientes des enjeux que représente « le pire » : « Nous apprenons jeune à anticiper le pire et cette façon de réagir deviendra notre façon d'être, face à n'importe quelle situation » (Gaumond et Lemieux 1991 : 42). Ce prix est-il, pour elles, moins lourd à payer qu'une dissolution familiale, qu'un bris de relations père-enfants, etc.? Ce faisant, et dans la perspective de l'escalade de la violence, ce prix risque rapidement d'augmenter.

On peut donc conclure en un cycle de la victimisation qui peut être tout à fait jumelé au cycle connu de la violence (figure III).

Figure III



Ces propos de femmes confirment donc la nécessité de continuer sans relâche, voire d'intensifier, les actions pour contrer la violence. Les femmes qui, par choix ou par obligation<sup>6</sup>, décident de poursuivre leur vie de couple révèlent un autre volet du problème. Leur parole est et sera toujours capitale.

*Francine Ouellet*  
*École de service social*  
*Université Laval*

*Marie-Christine Saint-Jacques*  
*Centre de recherche sur les*  
*services communautaires*

*Jocelyn Lindsay*  
*École de service social*  
*Université Laval*

- 
6. Selon l'analyse faite par les intervenantes de la Jonction pour elle, à Lévis, dans la vidéo *Au-delà de nos dires* (1991), il y a sept raisons pouvant empêcher une femme violentée de quitter son conjoint :
- la pression des enfants qui ne veulent pas quitter leur père;
  - la religion qui centre la femme d'abord sur ses devoirs conjugaux et familiaux;
  - les préjugés et les incompréhensions de l'entourage qui excuse l'agresseur et blâme la victime;
  - les lacunes du système judiciaire;
  - l'insécurité financière;
  - la rémission du conjoint qui, par ses promesses, ses déclarations d'amour et ses excuses, entretient l'ambivalence des sentiments chez la femme et l'espoir qu'il peut encore changer;
  - les menaces de suicide et les menaces de meurtre de la part du conjoint.

## RÉFÉRENCES

- BAUM, Frances *et al.*  
 1987 « Preventing Family Violence : The Evaluation of a Group for Men Who are Violent Towards Their Partners », *Australian Journal of Sex, Marriage & Family*, 8, 4 : 173-183.
- BROWN, Stephen F., Finn-Age Esbensen et Gilbert Geis  
 1991 *Criminology, Explaining Crime and its Context*. Cincinnati, Anderson Publishing Co.
- BROWNING, J. et D. Dutton  
 1986 « Assessment of Wife Assault with the Conflict Tactics Scale : Using Couple Data to Quantify the Differential Reporting Effect », *Journal of Marriage and the Family*, 48, 2 : 375-379.
- CAMPBELL, Donald T. et Julian C. Stanley  
 1966 *Experimental and Quasi-Experimental Designs and Research*. Chicago, Rand McNally.
- CHAPMAN, Jane Roberts et Margaret Gates  
 1978 *The Victimization of Women*. Beverley Hills, California, Sage.
- CUSSON, Maurice  
 1990 *Croissance et décroissance du crime*. Paris, P.U.F.
- COOPERSMITH, S.  
 1967 *The Antecedents of Self-Esteem*. San Francisco, W.H. Freeman and Company.
- EDLER, D.R.  
 1988 *Differences in Reported Spouse Abuse in Military Families*. Thèse de doctorat en philosophie, School of Human Behavior, Université internationale des États-Unis, San Diego, Californie.
- EDLESON, J.L. et M.P. Brygger  
 1986 « Gender Differences in Reporting of Battering Incidences », *Family Relations*, 35, 3 : 377-382.
- EDLESON, J.L. et R.J. Grusznski  
 1988 « Treating Men Who Batter : Four Years of Outcome Data From the Domestic House Project », *Journal of Social Service Research*, 12, 1-2 : 3-22.
- EDLESON, J.L. et M. Syers  
 1989 *The Relative Effectiveness of Group Treatments for Men Who Batter*. Minneapolis, The Domestic Abuse Project.
- EISIKOVITS, Z. C. et J.L. Edleson  
 1989 « Intervening With Men Who Batter : A Critical Review of the Literature », *Social Service Review*, 63, 3 : 384-414.

- ELLIS, Desmond  
1989 « Male Abuse of a Married or Cohabiting Female Partner : The Application of Sociological Theory to Research Findings », *Violence and Victims*, 4, 4 : 235-255.
- GARIÉPY, José et Samir Rizkalla  
1983 *Criminologie générale*. Outremont, Modulo éditeur.
- GAUMOND, Line et Denise Lemieux  
1991 *Au-delà de nos dires*. Document d'animation. Lévis/Québec, La Jonction pour elle inc.
- HALE, G. *et al.*  
1988 « Abusive Partners : MMPI Profiles of Male Batterers », *Journal of Mental Health Counseling*, 10, 4 : 214-224.
- HART, Barbara  
1988 « Évaluation de l'efficacité des programmes pour hommes agresseurs », *Avalanche*, Bulletin de liaison du Regroupement provincial des maisons d'hébergement de transition pour femmes victimes de violence, 3, 9 : 19-21.
- LA RIPOSTE DES FEMMES  
1984 *On apprend à être victime ... on peut le désapprendre*. Montréal, YWCA.
- LAROUCHE, Ginette  
1987 *Agir contre la violence*. Québec, Éditions de la Pleine Lune.
- LAROUCHE, Ginette et Louise Gagné  
1990 « Où en est la situation de la violence envers les femmes dans le milieu familial, dix ans après les colloques sur la violence? », *Criminologie*, XXIII, 2 : 23-45.
- LINDSAY, J., F. Ouellet et M.-C. Saint-Jacques  
1991 *Les groupes de traitement pour conjoints violents – Recension critique portant sur le traitement, son efficacité, sa mesure*. Québec, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval, Collection « Support à l'intervention ».
- OUELLET, F., J. Lindsay et M.-C. Saint-Jacques  
1993 *Évaluation de l'efficacité d'un programme de traitement pour conjoints violents*. Québec, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval, Collection « Rapport de recherche ».
- PARENT, Georges-André  
1990 « Les médias : source de victimisation », *Criminologie*, XXIII, 2 : 47-71.
- POYNTER, T.L.  
1989 « An Evaluation of a Group Programme for Male Perpetrators of Domestic Violence », *Australian Journal of Sex, Marriage & Family*, 10, 3 : 133-142.
- RONDEAU, Gilles  
1989 *Les programmes québécois d'aide aux conjoints violents: Rapport sur seize organismes existants au Québec*. Québec, Direction générale de la planification et de l'évaluation, Ministère de la Santé et des Services sociaux.

SAINT-JACQUES, M.-C., J. Lindsay et F. Ouellet

1992 « Légitime Défense », *Le Devoir*, 25 novembre 1992 : B-8.

SHEPARD, Melanie Faith

1985 *Intervention With Men Who Batter : Evaluation of the Duluth Domestic Abuse Intervention Project*. Thèse de doctorat en philosophie, Université du Minnesota, Duluth, Minnesota.

SONKIN, D.J., D. Martin et L.E. Walker

1985 *The Male Batterer : A Treatment Approach*. New York, Springer Publishing Company.

STETS, Jan E. et Murray A. Straus

1990 « Gender Differences in Reporting Marital Violence and Its Medical and Psychological Consequences », in Murray A. Straus et Richard J. Gelles (dir.), *Physical Violence in American Families*. New Brunswick, Transaction Publishers.

STRAUS, M.A.

1979 « Measuring Intrafamily Conflict and Violence : The Conflict Tactics (CT) Scales », *Journal of Marriage and the Family*, 41, 1 : 75-88.

SZINOVACZ, Maximiliane E.

1983 « Using Couple Data as a Methodological Tool : The Case of Marital Violence », *Journal of Marriage and the Family*, 45 : 633-644.

WARTERS, William

1991 « The Social Construction of Domestic Violence and the Implications of "Treatment" for Men Who Batter », *Men's Studies Review*, 8, 2 : 7-16.